

2014-04-047-DGS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 5.3

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2014

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION
« AMENAGEMENT URBAIN / PATRIMOINE »**

L'an deux mille quatorze, le neuf avril, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme CORRIHONS, M. LECERF, M. GARANS, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. LAURENT, M. ROBLES, Mme FAURE-DEFLANDRE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

Arrivée de Mme DUFAU au point n° 2014-04-040-DGS

EXCUSES

M. SALLABERRY procuration à M. PERRET

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31
32 au point n° 2014-04-40-DGS

Nombre de pouvoirs: 1

Nombre de votants : 32
33 au point n° 2014-04-40-DGS



2014-04-047-DGS - DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION
« AMENAGEMENT URBAIN / PATRIMOINE »

Monsieur le Maire propose de créer une commission « Aménagement urbain / Patrimoine » composée de 10 membres et travaille sur l'urbanisation raisonnée du centre ville, le développement des transports collectifs et notamment le Bus à Haut Niveau de Service, le suivi du Plan Local d'Urbanisme, mais aussi le suivi du patrimoine communal, des politiques foncières et des bâtiments publics.

Suite à l'appel à candidatures du 29 mars 2014, les groupes représentés au sein du Conseil municipal ont procédé aux propositions suivantes:

« Tarnos Ensemble »	« Alternance 2014 »	« Tarnos pour tous »
M. Francis DUBERT	Mme Virgine FAURE	Mme Marie-Ange DELAVENNE
M. Emmanuel SAUBIETTE		
Mme Danielle DESTOUESSE		
M. Jean-Pierre DUBUS		
Mme Martine PERIMONY-BENASSY		
M. Christian GONZALES		
Mme Isabelle DUFAU		
Mme Elisabeth MOUNIER		

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2121-29 et L2121-21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-22 relatif à la création des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal,

Vu l'appel à candidatures fait par M. le Maire en date du 29 mars 2014,

Considérant la demande des différents groupes de fusionner les propositions de candidats pour constituer une liste unique représentative de la composition du Conseil municipal,

Considérant la répartition de chaque groupe au sein du Conseil municipal,

DELIBERE

DECIDE de procéder à la désignation des membres de la commission par vote à main levée

DECIDE de créer une commission « Aménagement urbain / Patrimoine », composée de 10 membres et d'un Président, le Maire étant Président de droit



DIT que la commission « Aménagement urbain / Patrimoine » est ainsi composée:

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

Président: M. le Maire

Membres: M. Francis DUBERT

M. Emmanuel SAUBIETTE

Mme Danielle DESTOUESSE

M. Jean-Pierre DUBUS

Mme Martine PERIMONY-BENASSY

M. Christian GONZALES

Mme Isabelle DUFAU

Mme Elisabeth MOUNIER

Mme Virgine FAURE

Mme Marie-Ange DELAVENNE

Vote: 33

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 10 avril 2014

Le Maire

